

## Conveyances to Foreign Buyers Addendum For new Florida law effective July 1, 2023

**Cette traduction est destinée à des fins de lecture uniquement et ne peut être utilisée à d'autres fins.**

### Additif aux Cessions aux Acheteurs Étrangers pour la nouvelle loi de la Floride en vigueur à partir du 1er juillet 2023

Ce qui suit fait partie du Contrat (COCHER UNE OPTION) :

Contrat Résidentiel "TEL QUEL" de Vente et d'Achat ("AS IS FR/BAR")

Contrat Résidentiel de Vente et d'Achat ("FR/BAR")

Contrat de Vente et d'Achat Résidentiel ("CRSP")

Contrat Commercial

Contrat de Terrain Vacant

Entre \_\_\_\_\_

("Vendeur")

et \_\_\_\_\_

("Acheteur")

concernant

\_\_\_\_\_  
("Propriété").

### ATTENTION : VENDEUR ET ACHETEUR

CESSIONS À DES ACHETEURS ÉTRANGERS : La Partie III du Chapitre 692, Sections 692.201 - 692.205, Statuts de la Floride, 2023 (la "Loi"), en partie, limite et réglemente la vente, l'achat et la propriété de certaines propriétés floridiennes par certains acheteurs associés à un "pays étranger de préoccupation", à savoir : la République populaire de Chine, la Fédération de Russie, la République islamique d'Iran, la République démocratique populaire de Corée, la République de Cuba, le régime vénézuélien de Nicolás Maduro, ou la République arabe syrienne. Il est criminel d'acheter ou de vendre volontairement une propriété en violation de la Loi.

Au moment de l'achat, l'Acheteur doit fournir une déclaration signée qui se conforme aux exigences de la Loi. Vendeur et Acheteur sont conseillés de consulter un avocat au sujet de leurs obligations et responsabilités respectives en vertu de la Loi